



secours d'hiver

canton de Fribourg



Winterhilfe

Kanton Freiburg

Rapport annuel

2017 – 2018



« (...) la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres (...) » (Préambule de la Constitution fédérale de la Confédération suisse)

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg est une association dont le but est de venir en aide aux personnes en situation de précarité financière, et plus particulièrement celles qui se trouvent aux **limites du seuil de pauvreté**.

Selon la statistique officielle, la Suisse comptait, en 2016, 615'000 personnes concernées par la pauvreté, soit 7,5% de la population résidente permanente.

Au 31 décembre 2017, le **canton de Fribourg** dénombrait **314'846 habitants**. Selon le *Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg* publié en 2016 par la Direction de la Santé et des affaires sociales DSAS, **le risque de pauvreté est évalué à 10% de la population fribourgeoise**.

L'année 2017/2018 a été marquée pour notre association par d'importants **changements structurels et organisationnels**. Le changement de politique de soutien financier aux organisations cantonales de la part du Secours suisse d'hiver a contribué à des modifications de notre fonctionnement. Les montants forfaitaires versés aux cantons ont été remplacés par des prestations d'aide financées en partie directement par notre faîtière.

Pour faire face à ces modifications engendrant de nombreux changements dans la prise en charge des demandes d'aides, notre association a fait appel à Mme Ursula Quartenoud, assistante sociale dûment formée et ayant une longue expérience professionnelle.

Les fribourgeois ont été très nombreux à solliciter les compétences de cette assistante sociale. Aussi, avons-nous dû faire face à une augmentation substantielle des demandes d'aides et utiliser nos réserves financières, prévues à cet effet, pour pouvoir répondre à cet afflux.

Il existe de **multiples situations de précarité financière dans le canton de Fribourg** et notre association vient en aide aux personnes concernées avec le plus grand sérieux, tout en espérant voir augmenter à l'avenir les ressources financières pour faire face aux besoins croissants.

Le comité a déjà pris des mesures dans ce sens, notamment en **professionnalisant la recherche de fonds**, effectuée désormais par les professionnels de notre faîtière, avec laquelle nous avons conclu un contrat.

Les membres du comité se sont réunis à six reprises et une Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 4 décembre 2017. Je tiens à les remercier très vivement de leur engagement en faveur des personnes les plus défavorisées de notre canton.

Notre association est entièrement financée par des dons privés et j'adresse **un immense merci à toutes nos donatrices et donateurs**, sans qui le Secours d'hiver du canton de Fribourg ne pourrait pas poursuivre son but.

Pascale Haldimann
Présidente du Secours d'hiver du canton de Fribourg



**« (...) die Stärke des Volkes sich misst am Wohl der Schwachen, (...)»
Präambel der Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft**

Die Winterhilfe Freiburg ist ein Verein der das Ziel hat, den Mitmenschen in einer prekären finanziellen Situation beizustehen, dies im Speziellen denjenigen, welche sich an **der Armutsgrenze befinden**.

Der offiziellen Statistik entsprechend, zählte die **Schweiz** im Jahre 2016 615'000 Personen, welche von der Armut betroffen waren, das heisst 7,5 % der ständigen Wohnbevölkerung.

Am 31. Dezember 2017 zählte der Kanton Freiburg 314'846 Einwohner. Entsprechend dem *Bericht über die soziale Situation und die Armut im Kanton Freiburg*, veröffentlicht im Jahre 2016 durch die Direktion für Gesundheit und Soziales GSD, beträgt die **Armutsrisikoquote der Freiburger Bevölkerung 10%**.

Das Jahr 2017/2018 hat unseren Verein geprägt durch **wichtige strukturelle und organisationsbedingte Veränderungen**. Die Änderung der Politik der finanziellen Unterstützung für die kantonalen Organisationen von Seiten der Winterhilfe Schweiz hat dazu beigetragen, unsere Funktionsweise anzupassen. Die an die Kantone gezahlten Pauschalbeiträge wurden durch Leistungen ersetzt, teilweise direkt finanziert durch unsere Dachorganisation.

Um diesen Veränderungen, welche zu vielen Anpassungen bei der Bearbeitung der Hilfsgesuche geführt haben, gerecht zu werden, hat unser Verein Frau Ursula Quartenoud, eine gut ausgebildete Sozialarbeiterin mit langjähriger Berufserfahrung, als Verstärkung hinzugezogen.

Die Freiburger haben sich zahlreich an Frau Quartenoud gerichtet. Wir mussten uns mit einem erheblichen Anstieg der Gesuche auseinandersetzen und unsere dafür vorgesehenen Reserven nutzen, um auf die grosse Nachfrage einzugehen.

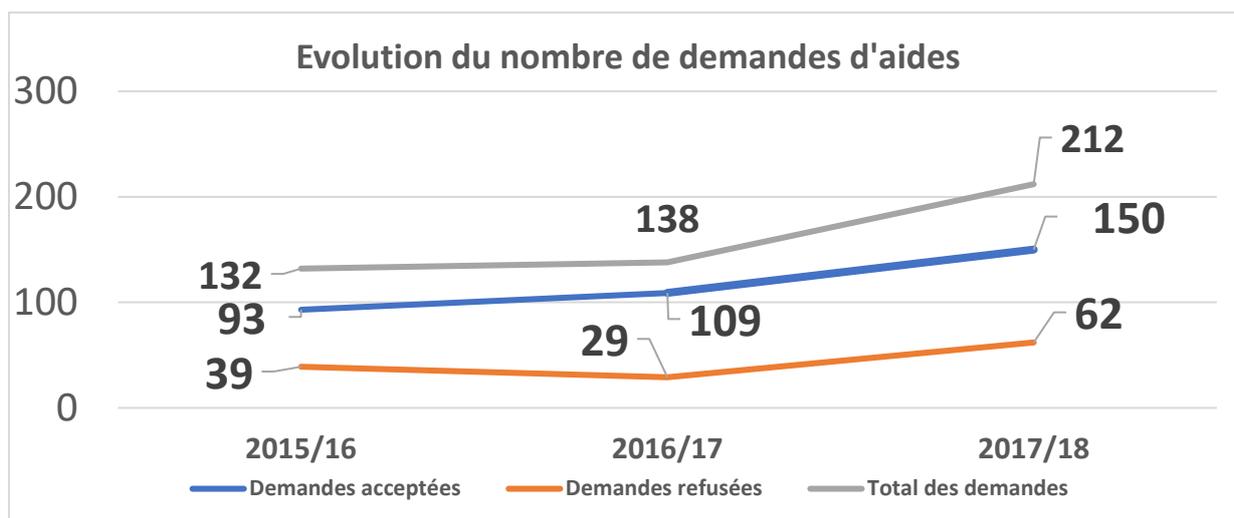
Im Kanton Freiburg gibt es **viele verschiedene Arten von Armut**. Unser Verein hilft nach Möglichkeit und hofft, zukünftig die finanziellen Mittel zur Verfügung zu haben, welche notwendig sind, um den wachsenden Bedarf zu decken.

Das Komitee hat bereits Schritte in diese Richtung unternommen, insbesondere durch die **Professionalisierung der Suche nach finanziellen Mitteln**, die jetzt von Fachleuten unseres Dachverbandes, mit welchem wir einen Vertrag abgeschlossen haben, durchgeführt wird.

Die Mitglieder des Komitees haben sich im Jahre 2018 sechs Mal getroffen und eine ordentliche Generalversammlung hat am 4. Dezember 2017 stattgefunden. Ich möchte allen Mitgliedern herzlich danken für ihren Einsatz zugunsten der am stärksten benachteiligten Menschen im Kanton Freiburg.

Unser Verein finanziert sich ausschliesslich aus privaten Spenden. **Ich danke allen Spenderinnen und Spendern**, ohne welche die Winterhilfe des Kantons Freiburg ihr Ziel nicht weiterverfolgen könnte.

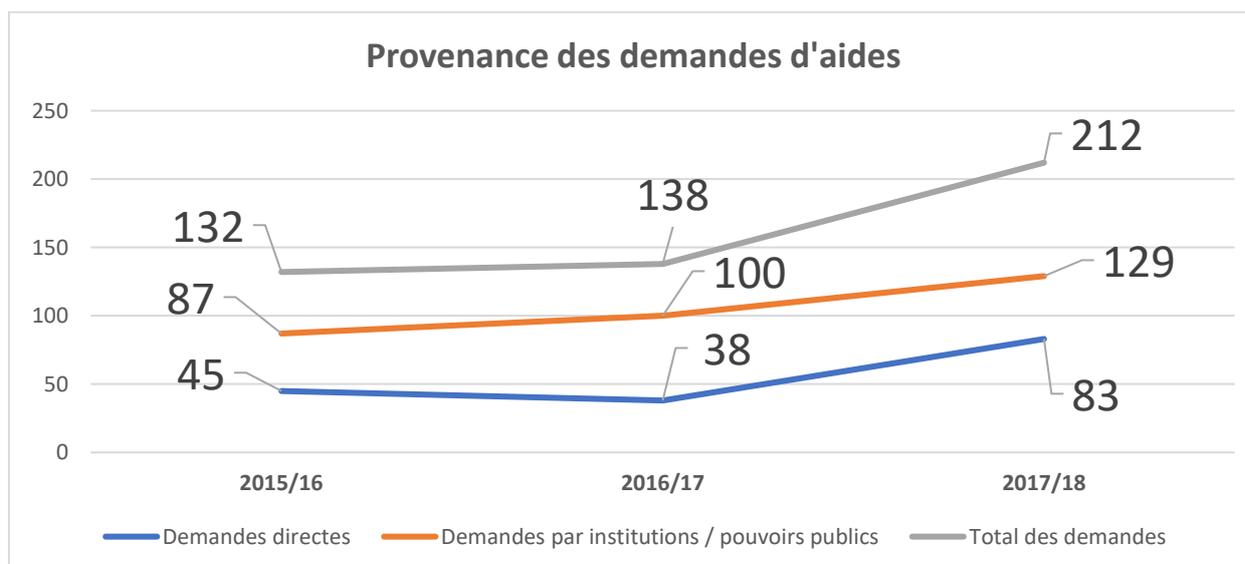
Pascale Haldimann
Präsidentin der Winterhilfe des Kantons Freiburg



L'année 2017/2018 a été marquée par une augmentation substantielle du nombre de demandes d'aides qui sont parvenues au Secours d'hiver Fribourg (SHF ci-après), soit une augmentation importante de 35% par rapport à l'année passée. Nous avons pu répondre favorablement à plus de 70% des demandes reçues.

Les aides financières octroyées se sont élevées à près de CHF 80'000.00. Cette somme comprend également les contributions remboursées par notre organisation faîtière à hauteur de CHF 22'159.00. Par comparaison, pour l'année 2016/2017, les soutiens financiers étaient de CHF 64'086.80 y compris la contribution du Secours suisse d'hiver de CHF 12'531.90.

Pour faire face à l'augmentation des demandes d'aides financières, nous avons puisé dans les réserves constituées expressément en prévision d'une recrudescence de requêtes. Nous avons distribué également des bons d'achat pour un montant total de CHF 4'350.00. De surcroît, des aides en nature constituées de lits et de literie ont été octroyées pour un montant de CHF 4'424.00.



Près de 60% des demandes reçues (129) nous sont parvenues par l'intermédiaire d'une institution sociale ou des pouvoirs publics. Quelques 83 personnes se sont adressées



directement au SHF en 2017/2018, alors qu'elles étaient au nombre de 38 durant l'exercice 2016/2017.

Les motifs à l'origine des demandes d'aides principalement financières sont divers :

Raison de santé, problèmes psychiques compris	66
Grandeur du ménage	5
Changement de situation familiale (décès, séparation, divorce)	24
Qualification professionnelle insuffisante	14
Autres (working poor)	40

En 2017/2018, 54 personnes seules ont fait appel au SHF, soit plus d'un tiers de toutes les demandes. Et ce ne sont pas moins de 43 familles monoparentales qui nous ont sollicités pour recevoir de l'aide.

Dons

Durant l'année 2017/2018, la collecte organisée une fois l'an a permis de récolter CHF 31'481.60. De plus, nous avons pu compter sur des dons généraux de l'ordre de CHF 24'099.56. A relever le versement d'un **don très généreux de CHF 20'000 de la Fondation Madeleine FIETTA à Fribourg, laquelle soutient des œuvres caritatives du Canton de Fribourg. Nous tenons à remercier très vivement les membres du Conseil de fondation.** Grâce à leur générosité, nous avons pu venir en aide à des enfants dans le besoin par le paiement de frais d'orthodontie, de frais de transport, d'activités extrascolaires, l'envoi de lits et de literie, de sacs d'école et de vêtements.

Organisation

Le traitement des demandes d'aides était assuré jusqu'au 31.12.2017 par Mme Andréa Gugler sous la direction de l'administratrice, Mme Christine Michaud du Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS ci-après) à Fribourg. Toutes ces tâches ont été reprises au 1.01.2018 par Mme Ursula Quartenoud, nouvelle secrétaire cantonale.

A noter la poursuite de la gestion comptable de notre association par le CIS.

M. Raphaël Dayer, membre de notre comité, a rencontré au minimum une fois par mois Mme Michaud et dès le 1.01.2018 Mme Quartenoud, pour les décisions suite aux demandes d'aides.

Affilié au Secours suisse d'hiver par nos statuts, nous pouvons compter sur l'aide et le soutien précieux de notre faîtière, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, ainsi qu'avec son secrétariat central sis à Zurich avec qui nous sommes en étroits contacts, notamment pour les contributions d'aides financières aux requérants fribourgeois. De plus, par contrat, les collaborateurs spécialisés dans la recherche de fonds de notre faîtière s'occuperont de la collecte annuelle. A l'avenir, nous solliciterons nos donatrices et donateurs plus d'une fois l'an.

Nos remerciements chaleureux à chacun et à chacun.e.

Ursula Quartenoud, secrétaire cantonale



Par Pierre THAULAZ

« Si je sens qu'une personne a un souci, je ne vais pas tourner la tête »

Christine BULLIARD-MARBACH était l'invitée en mai 2018 des journées de formation du Secours d'hiver suisse qui se sont tenues à Villars-sur-Glâne. La lutte contre la pauvreté, une préoccupation bien ancrée chez l'ancienne syndique d'Überstorf (FR), aujourd'hui présidente d'une importante commission du Conseil national.



Quand avez-vous entendu parler pour la première fois du Secours d'hiver ?

Ça peut paraître particulier, mais c'était justement en hiver. On avait reçu un courrier accompagné de l'étoile du Secours d'hiver. C'est une cause dont on parlait dans ma famille. Enfant, j'entendais déjà dire que le Secours d'hiver était une organisation fantastique, composée de bénévoles s'occupant de personnes touchées par la précarité.

On vous a proposé d'entrer dans le comité du secours d'hiver fribourgeois alors que vous aviez déjà beaucoup d'activités. Pourquoi avoir accepté ?

Je connais très bien l'ancien président, Guido Stöckli, par le biais de l'Ordre de Malte. Ma fille avait mis sur pied un camp pour les personnes handicapées au Liban et Guido Stöckli s'était fortement impliqué dans l'opération. Un jour, il m'a parlé du Secours d'hiver et m'a dit : « Est-ce que tu serais éventuellement intéressée ? » Je lui ai précisé que mes activités étaient déjà nombreuses. J'apporte volontiers ma contribution, mais je dois dire que je ne suis pas une bonne élève car je ne participe pas vraiment à toutes ses activités. Ce n'est tout simplement pas possible.

Vous êtes conseillère nationale, présidente de la commission de la science, de l'éducation et de la culture. Evoquez-vous certains thèmes touchant à la pauvreté ?

Pas directement, mais il est clair qu'une personne à la tête d'une commission, ou d'une entreprise d'ailleurs, peut véhiculer certaines valeurs qu'elle porte en elle. Personnellement, je suis sensible à cette cause. 570'000 personnes sont touchées par la pauvreté en Suisse, et j'avoue que ce chiffre nous secoue un tout petit peu.



L'éducation, un moyen d'échapper, une fois adulte, à la spirale de la pauvreté ?

Notre système dual offre à tous les jeunes la possibilité d'accéder à une formation. C'est certainement un moyen de sortir d'une situation financière difficile.

Dans le même esprit, vous êtes favorable à l'ouverture de crèches supplémentaires ?

Pour permettre à une mère de concilier vie familiale et vie professionnelle, il faut pouvoir lui offrir des instruments adaptés. La crèche est un endroit extraordinaire qui participe également à la socialisation de l'enfant. Voilà pourquoi je défends une motion de notre commission, que j'ai initiée et qui demande la prolongation du programme d'incitation soutenant la création de nouvelles places de crèches. Car selon moi, la situation est loin d'être réglée. (Le 12 juin dernier, le Conseil national a donné raison à Christine Bulliard-Marbach, contre l'avis du Conseil fédéral !)

Vous êtes aussi présidente du groupe des régions de montagnes. Des régions pauvres ?

Je dirais plutôt qu'elles sont très riches, car tout ce que la montagne nous offre, la nature en particulier, est une vraie richesse. Nous devons tout faire pour que les habitants des régions de montagnes puissent y rester, en mettant à leur disposition des conditions cadres leur permettant d'exercer une activité. Le tourisme est une chose, mais il y a aussi toute la problématique des paysans de montagne. Je suis aussi présidente de Pays romand-Pays gourmand, l'association faîtière qui regroupe tous les produits régionaux. Il s'agit d'aider les familles de paysans de montagne, à travers la protection des produits régionaux.

De par vos divers mandats, vous bénéficiez d'un réseau particulièrement riche. Qui vous permet d'ouvrir des portes ?

Oui, mais il faut aller un peu plus loin. Je ne me sentirais pas tout à fait à l'aise en me contentant d'ouvrir des portes. Je suis une personne très entière, et si je sens qu'une personne a un souci, je ne vais pas tourner la tête. J'affronte, je cherche des solutions.

En cas d'échec, comment réagissez-vous ?

D'abord, il faut l'accepter et après il faut aussi se remettre en question. Si l'on est persuadé de la cause pour laquelle on s'est investi et battu, il faut continuer à se battre, mais peut-être en prenant d'autres chemins.

Une personne touchée par la pauvreté n'a pas forcément votre énergie. Et elle n'ose peut-être pas en parler ?

C'est sûr. Il existe énormément de gens dont on ignore les peines et les besoins. Certaines personnes disent : « Mais comment est-il possible qu'aujourd'hui, dans notre société où tout est chiffré, analysé, fixé dans des statistiques, que des gens passent entre les mailles du filet ? » Il est vrai qu'il est difficile de dire qu'on est dans le besoin. D'abord parce qu'on a tous une fierté, et on a toujours entendu qu'il fallait être capable de subvenir à ses besoins. Après, il ne suffit pas d'être fort et de vouloir se battre.



Parmi les personnes qui se retrouvent aujourd'hui dans une situation précaire, beaucoup ont certainement commencé par se battre. Mais comment tenir sur la durée ?

Le secours d'hiver peut-il redonner de l'espoir ?

Le Secours d'hiver est l'espoir...

Important de conserver ce terme de Secours d'hiver ?

Il est toujours difficile de changer un nom qui a fait ses preuves depuis plus de 80 ans. Mais pas plus tard que ce matin, quand j'ai informé mon mari que j'allais venir au Secours d'hiver, il m'a dit : « Attends, Secours d'hiver, tu vas pour les montagnes ? » Puis il s'est rappelé de l'étoile. Son papa disait toujours : « Il faut aider, c'est très important »

On sait que vous vous plaisez au Conseil national. Mais votre nom a souvent été évoqué pour le Conseil d'Etat fribourgeois ?

Mes vingt années passées à l'exécutif d'Überstorf, dont dix comme syndique, m'ont passionnée. Par contre, une charge dans un exécutif cantonal exige un engagement de 365 jours par an. Ce n'est pas forcément ce qui m'aurait fait le plus peur, mais, lorsque la question s'est posée, je venais d'être réélue au Conseil national. J'aime cette ambiance à Berne et aujourd'hui, après sept ans passés au sein de la Chambre basse, je connais tous les rouages. J'ai aussi noué des amitiés, et dans une année il y aura de nouveau des élections. Je vais me représenter pour une troisième législature.

Mme MONIKA STAMPFLI, Directrice et Secrétaire générale du Secours suisse d'hiver

M. PIERRE THAULAZ, journaliste indépendant, auteur et traducteur





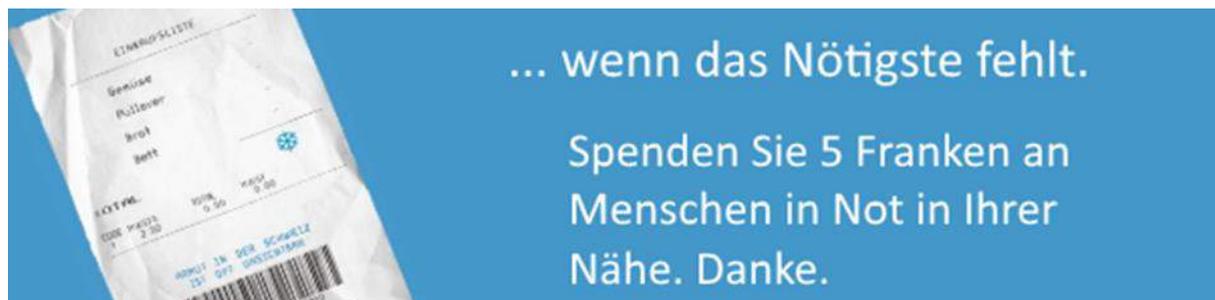
Prestations du Secours d'hiver du canton de Fribourg

- Contributions financières (p.ex. activités extrascolaires d'enfants, frais dentaires, frais de formation)
- Prises en charge de factures inopinées
- Bons d'achat de denrées alimentaires
- Prestations en nature (vêtements, sacs d'école, lits, literie (matelas, duvets)
- Arrangement de vacances gratuites REKA pour familles
- Conseils et informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide



Leistungen Winterhilfe Kanton Freiburg

- Finanzielle Beiträge (z.B. Empowerment Kinder und Jugendliche, Zahnarztrechnungen)
- Übernahme dringender Rechnungen
- Einkaufsgutscheine für Lebensmittel
- Sachleistungen wie Kleider, Schulausrüstungen, Betten, Matratzen, Bettwäsche, Duvet
- Vermittlung von REKA-Gratisferien an Familien und Alleinerziehende
- Beratung von Hilfesuchenden und Information über weitergehende Hilfemöglichkeiten





BILAN

Actif	30.06.2018	30.06.2017
Caisse	0.00	574.80
Compte postale	82'677.86	93'204.41
Banque cantonale de Fribourg	26'227.35	26'215.10
Compte de virement		
Liquidités	108'905.21	119'994.31
Stocks	0.00	194.55
Stocks	0.00	194.55
Compte de régularisation actif	3'622.25	686.35
Compte de régularisation actifs	3'622.25	686.35
Actif circulant	112'527.46	120'875.21
ACTIF	112'527.46	120'875.21
Passif	30.06.2018	30.06.2017
Engagements envers des tiers	16'198.75	3'530.80
Dettes résultants de livraisons et prestations	16'198.75	3'530.80
Comptes de régularisation passifs	2'856.50	4'148.80
Comptes de régularisation passifs	2'856.50	4'148.80
Engagements à court terme	19'055.25	7'679.60
Réserve paiement spécial 2015-2016	12'243.65	12'243.65
Réserve pour augmentation des aides	8'000.00	27'000.00
Capital des fonds	20'243.65	39'243.65
Capital de base	73'951.96	76'291.78
Résultat annuel	-723.40	-2'339.82
Capital libre	-723.40	-2'339.82
Capital de l'organisation	73'228.56	73'951.96
PASSIF	112'527.46	120'875.21



COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes	2017-2018	2016-2017
Contribution de la collecte de l'org. centrale	22'369.00	16'763.00
Donation reçues	22'369.00	16'763.00
Financement complémentaire par l'org. centrale	22'159.80	12'531.90
Soutien à projets par l'organisation centrale	15'000.00	55'500.00
Contributions de l'organisation centrale	37'159.80	68'031.90
Dons affectées	59'528.80	84'794.90
Appels à dons adressés	31'481.60	27'337.65
Dons libres de collectes	31'481.60	27'337.65
Dons généraux	24'099.56	12'421.15
Legs	0.00	0.00
Cotisations de membre	420.00	460.00
Dons libres	24'519.56	12'881.15
Donation reçues	56'001.16	40'218.80
Produit de la vente de Birnel (net)	0.00	115.70
Produits des livraisons et prestations	0.00	115.70
Autres produits	0.00	0.00
Contributions à des actions	4'350.00	4'350.00
Autres produits	4'350.00	4'350.00
Produits des livraisons et prestations	4'350.00	4'465.70
PRODUITS D'EXPLOITATION	119'879.96	129'479.40





Charges	2017-2018	2016-2017
Soutien financier	78'325.20	64'086.80
Bons d'achat	4'350.00	4'350.00
Prestations en nature cas individuels	4'424.00	0.00
Contributions à d'autres organisations	0.00	1'000.00
Propres projets	15'000.00	0.00
Coûts de personnel rel. à des projets	5'350.00	2'700.00
Charges de projets	107'449.20	72'136.80
Rapport annuel	0.00	52.90
Imprimés (matériel publicitaire)	3'493.30	3'956.66
Gestion des adresses	1'350.00	2'700.00
Frais de port collectes	4'561.40	4'803.35
Achat des étoiles	2'550.00	0.00
Frais d'emballage	1'972.85	2'054.84
Frais marchandises	194.55	237.50
Charges de collecte et pub. generales	14'122.10	13'805.25
Autres coûts de personnel	0.00	0.00
Coûts de personnel	0.00	0.00
Loyer	420.00	0.00
Charges de biens et services	420.00	0.00
Matériel de bureau en général	1'889.85	436.55
Téléphone, fax, Internet	405.95	146.00
Ports en général	675.80	654.55
Assemblée générale	298.00	220.00
Informatique	2'307.49	0.00
Honoraires gestion comptabilité	932.35	540.00
Honoraires révision	1'604.00	1'200.00
Autres frais	208.80	224.50
Coûts généraux de bureau	8'322.24	3'421.60
Frais de l'organe dirigeant	1'479.90	554.00
Frais voyage et représentation	1'479.90	554.00
Contrib. 4,5% due à l'org. centrale	0.00	1'230.20
Contrib. à l'org. centrale population résidente	6'121.00	5'162.00
Contrib. à l'org. centrale collecte centrale	1'373.00	998.00
Honoraires, taxes	7'494.00	7'390.20
Charges administratives	17'716.14	11'365.80
CHARGES D'EXPLOITATION	139'287.44	97'307.85
RESULTAT D'EXPLOITATION	-19'407.48	32'171.55



Charges	2017-2018	2016-2017
Produit intérêts	-13.10	-13.10
Charges d'intérêts	0.00	0.00
Frais postaux et bancaires	329.02	299.27
Résultat financier	315.92	286.17
<hr/>		
Résultat avant variation du capital des fonds	-19'723.40	31'885.38
<hr/>		
Utilisation aux fonds	0.00	0.00
Attribution aus fonds	0.00	34'225.20
Variation du capital des fonds	-19'000.00	34'225.20
<hr/>		
Résultat avant alloc. au capital de l'organisation	-723.40	-2'339.82
<hr/>		
Utilisation au captial lié	0.00	0.00
Allocation au capital lié	0.00	0.00
Utililistion au capital libre	0.00	0.00
Allocation au capital libre	0.00	0.00
Allocations/Utilisations	0.00	0.00
<hr/>		
Résultat annuel	-723.40	-2'339.82



Le rapport financier intégral peut être commandé par les membres de l'Association auprès du Secrétariat du Secours d'hiver du canton de Fribourg.



FIDUTRUST REVISION SA

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au comité de l'Association
« Secours d'hiver / Canton de Fribourg »**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg » pour l'exercice arrêté au 30 juin 2018. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

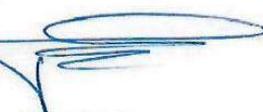
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales, incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système du contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi.


Michaël Picard
expert réviseur agréé
(responsable de la révision)

FIDUTRUST
REVISION SA


Gilles Python
expert réviseur agréé

Fribourg, le 25 septembre 2018
MIP/GIP/171

Annexes : comptes annuels



Comité

Mme Pascale Haldimann
Présidente
Ruelle du Châlet 4
1796 Courgevoux

M. Alain Berset (dès le 01.01.2018)
Bd de Pérolles 55
1700 Fribourg

Mme Christine Bulliard-Marbach
Grossried 17
3182 Ueberstorf FR

M. Raphaël Dayer
Réseau Service Santé et social
Rue de la Lécheretta 24
1630 Bulle

Mme Madeleine Merkle (dès le 01.01.2018)
Rte du Fort-St-Jacques 141
1752 Villars-sur-Glâne

M. Heinrich Perler
Dorfstrasse 3
3184 Wünnewil FR

M. Guido Stöckli
Schlossmatte 5
3185 Schmitten

Secrétariat cantonal

Mme Christine Michaud (au 31.12.2017)

Mme Ursula Quartenoud (dès 01.01.2018)

Rte des Daillettes 1
1700 Fribourg

Comptable : M. Gerold Schiess, CIS, Rte des Daillettes 1, 1700 Fribourg



SECOURS D'HIVER DU CANTON DE FRIBOURG

WINTERHILFE KANTON FREIBURG

RTE DES DAILLETES 1

1700 FRIBOURG

TÉL. 078 730 59 18



fribourg@secours-d-hiver.ch



freiburg@winterhilfe.ch



NOUS COMPTONS SUR VOS DONS \ FÜR IHRE SPENDEN\ MERCI !

CCP 17-329-1

IBAN CH93 0900 0000 1700 0329 1

<http://www.winterhilfe.ch/fr/regions/fr/actualite>

